

MODULE LE BUDGET DE LA COMMUNE : COMPRENDRE SA CONSTRUCTION ET SES ENJEUX

Objet

Les **élus municipaux** sont chargés de la gestion et du bon fonctionnement de leur commune. L'environnement juridique et financier de cette administration est spécifique. Aussi, pour assurer leurs fonctions dans les meilleures conditions, ils doivent disposer d'un certain nombre de connaissances, dans un objectif de mise en œuvre de leur projet politique.

Les échéances budgétaires constituent des actes essentiels et réguliers de la commune. Les finances publiques et la comptabilité publiques répondent à des règles spécifiques.

Un **parcours financier** est proposé à destination des élus municipaux composé de **4 journées de formation**. Elles leur mettront de disposer des bases en finances publiques et en programmation financière, afin de comprendre l'environnement financier spécifique de la commune et son fonctionnement.

Objectifs

- Identifier le vocabulaire et les concepts budgétaires et comptables
- Identifier les phases d'élaboration et le contenu du budget
- Définir la structure du budget et les conditions de son exécution
- Connaître les principaux ratios et indicateurs financiers de la commune
- Programmer les investissements sur plusieurs années pour la mise en œuvre d'un projet politique

Public concerné

Maires, adjoints ou conseillers municipaux

Prérequis

Pas de prérequis, la démarche pédagogique est adaptée aux non-financiers

Contenu et outils pédagogiques

Outils pédagogiques

- Salle de cours équipée
- Powerpoint
- Fiches de présence

Synthèse de stage

- Evaluation de la formation
- Attestation de la formation

Modalités

- Apports théoriques et travaux pratiques

Dates de la formation

Cf le calendrier

Nombre de participants

Minimum : 7

Tarif inter

120 000 F HT par stagiaire

Tarif intra

Sur devis

Intervenant

Véronique DUGUY ou Nadège LERANDY
Consultantes et formatrices agréées

Lieux

NOUMEA (à déterminer)

Durée

4 jours (28 heures)

Le programme de la formation

JOURNEE I – FINANCES COMMUNALES ET BUDGET

- A. Définition du budget, documents et principes budgétaires
- B. Elaboration, vote, transmission et contrôle du budget
- C. Exécution du budget
- D. Le fonctionnement des finances publiques dans le contexte calédonien

JOURNEE II – ELABORATION ET MONTAGE DU BUDGET DE LA COMMUNE

- A. Elaboration et montage du budget primitif
- B. Spécificités des budgets annexes
- C. Ajustement du budget
- D. Les documents budgétaires

JOURNEE III – PRINCIPAUX RATIOS ET INDICATEURS FINANCIERS : LES MARGES DE MANŒUVRE

- A. Les ratios et indicateurs les plus significatifs
- B. Les ratios obligatoires
- C. Dégager la marge de manœuvre de la commune en fonction de ses ratios et indicateurs

JOURNEE IV – PROJET POLITIQUE ET PROGRAMMATION FINANCIERE

- A. Les enjeux de la programmation pluriannuelle
- B. Les outils de pilotage de la commune : le plan pluriannuel d'investissement (PPI) et de fonctionnement (PPF)
- C. La programmation budgétaire pluriannuelle : Autorisation de programme/crédits de paiement (AP/CP) et Autorisation d'engagement/Crédits de paiement (AE/CP)